



**Harmonie Calixa-Lavallée  
de Sorel inc.**

100 ans d'histoire

Sorel-Tracy, le 30 juillet 2019

Monsieur Salois,

C'est un privilège aujourd'hui pour l'Harmonie Calixa-Lavallée de Sorel (HCLS) de soumettre les candidatures de cinq musiciens sorelois pour l'obtention du prix Gilles-Valois, remis par la Fédération des Harmonies et Orchestres Symphoniques du Québec (FHOSQ), dont vous êtes administrateur.

L'HCLS soumet donc humblement les candidatures suivantes :

- Monsieur Jean-Marie Boily
- Monsieur André Isabelle
- Monsieur Jean Boisvert
- Monsieur Gilles Lamothe
- Monsieur André Paul-Hus

Selon les règlements en vigueur affichés sur le site Internet de la Fédération, l'HCLS doit soumettre ses candidatures à un membre du Conseil d'Administration ou un membre honoraire de la FHOSQ avant le 1<sup>er</sup> août. Voici donc pourquoi nous vous transmettons ces documents aujourd'hui.

Toujours selon le site Internet de la FHOSQ, le prix Gilles-Valois est décerné à des musiciens <<ayant contribué de façon exceptionnelle au développement de la pratique de la musique d'ensemble que ce soit dans l'enseignement, la pratique ou le soutien de l'activité au Québec>>. L'HCLS est donc très fière de soumettre ces candidatures, sachant à quel point ils ont joué un rôle prépondérant, voir crucial, au fil des dernières décennies.

Ensemble, messieurs Boily, Isabelle, Boisvert, Lamothe et Paul-Hus cumulent pas moins de 245 ans de service au sein de l'HCLS. Certains d'entre eux ont occupé au fil des ans les prestigieux postes de président ou de trésorier, alors que d'autres se sont acquittés de tâches plutôt dans l'ombre, telles que la conciergerie ou encore le titre de bibliothécaire, avec énormément d'humilité.

Si le prix Gilles-Valois est décerné sur les bases du mérite pour les membres de la Fédération ayant contribué significativement sur les plans de la pratique et du soutien à l'activité, les membres du Conseil d'Administration de l'Harmonie Calixa-Lavallée sont d'avis que ces cinq candidatures ont suffisamment pratiqué et soutenu l'activité musicale pour se voir décerner cette noble distinction.

Vous n'auriez qu'à sonder les membres actuels de l'Harmonie Calixa-Lavallée pour réaliser assez rapidement l'héritage phénoménal qu'ils nous laissent. Si l'ensemble est aujourd'hui en excellente santé, on peut sans doute affirmer que c'est un peu grâce à cette génération de pionniers, qui ont enseigné à leurs successeurs comment maintenir une harmonie en bonne posture.

C'est une grande fierté pour l'HCLS de soumettre les candidatures de MM. Boily, Isabelle, Boisvert, Lamothe et Paul-Hus pour l'obtention d'un prix qui, comme le hasard fait parfois bien les choses, porte le nom d'un collègue de section, de collègue au sein du C.A. de l'HCLS, et surtout d'un ami cher.

Bien à vous,

---

Christophe Valois

*Administrateur HCLS*

*Au nom du C.A. HCLS*